SLIQUE RWANDAISE STERE DE LA JEUNESSE DU MOUVEMENT COOPERATIF 1044 KIGALI

2 6 ADUT '238

Note à l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda K I G A L I

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Conformément aux états de paye ci-joints, il y a lieu de verser au compte n° 21.01.01 de Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier à KIGALI ouvert à la BANQUE NATIONALE DU RWANDA la somme de DEUX CENT MONANTE TROIS FRANCS RWANDAIS (293 FRW) représentant les retenues à titre des soins médicaux opérées sur les traitements du mois d'Août 1988 pour les agents relevant des services du Secrétariat Général.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX CENT NONANTE TROIS FRANCS RWANDAIS (293-FRW).

Juniumunt 28 VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

2 2 AUU 1988

0 7-306 du 31-8-88 Fait à Kigali, le 16/8/1988 Le Gestionnaire des Crédits au MIJEUCOOP GISA GARA A.

<u>Vu pour approbation</u>: <sup>Kigali, le</sup> Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

VA MARAGA Naves activity Gaudral Va pont vielEcution app et imput allen à "art st 18 114 01 01 01

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.P. 1044 KIGALI

2 6 ADUT 1988

NOTE & L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA EIGALI

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Conformément aux états de paye ci-joints,

il y a lieu de verser au compte nº 21.01.01 de Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier à KIGALI ouvert à la BANQUE MATIONALE DU RWANDA la sonne de CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (160 FRW) représentant les retenues à titre des soins médicaux opérées sur les traitements du mois d'août 1988 pour les agents relevant des services de la Jeunesse. 0.T-306dU 24-8-88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (160 FRW).

JKIIII . 28 88

VISA DE L'INSPECTION GENERALE CES FINANCES Kigali, le 23 AUU

Fait à Kigali, 1e 16/8/88 Le Gestiennaire des Crédits au MIJEUCOOP

Yu pour approbation : Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

LAGA Nucisar

Va pour verification approbation et impresent al farriers 18 141 02 01 01 inscritter 26 du 17 8 110 88 il gal le 17 8 10 89 Le Gal 6 dus Credita

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.P. 1044 KIGALI.

> Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda KIGALI.

6 ADUT 1988

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Conformément aux états de paye ci-joints, 11 y a lieu de verser au compte nº 20.01.01 de Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier ouvert à la Banque Nationale du Rwanda la somme des Deux mille six cent soixante cinq francs rwandais (2.665 FRW) représentant les retenues à titre d'amendes opérées sur les traitements du mois de Août 1988 pour les agents relevant des services de la Jeunesse dont les noms suivent. O.T. 306 du 31-8-88

1 1.313
1 1.352

Certifié sindère et véritable et arrêté à la somme de: DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE CINQ FRANCS RWANDAIS (2.665 FRW).

8 119 88

7 Kununun 1. 21. 88 VISA DE L'INSPECTION GENERALE Vu pour approbation: DES FINANCES - Le Ministre de la Jeunesagali, le 7 Fait à Kigali, le) 1988 et du Mouvement Coopératif Le Gestionnaire des Crédits PO au MIJEUCOOP MUNYAMBARAGA Narcise et importation à l'article 18 141 02-01.02

inset t avis posts nº 70 dn 12 8/10 88 Kigali, la 17 8/19 88

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF <u>B.P. 1044 KIGALI</u>. KIGALI, le

Nº /15.11

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda <u>MIGALI</u>: \* 1 6 4007 1000

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda une somme de SEIZE MILLE SOIXANTE DEUX FRANCS RWANDAIS (16.062 FRW) représentant le remboursement d'un prêt pour construction par le Ministre NDINDILIYIMANA Augustin, tranche sur son traitement du mois déAoût 1988.

FRANCS RWANDAIS (16.062 FRW). O T - 297 du 31-8-88

VISA DE L'INSPECTION GENERALT DES FINANCES 

Le Gestionnaire des Crédits MAHUNGU J.Bosco.

p.o. Any Sigesteredits

Vu pour vérification approbation et imputation à l'article <u>18</u> <u>114</u> <u>01</u> <u>01</u> <u>01</u> inscrit sous posten <u>65</u> du <u>11</u> <u>8</u> <u>719</u> <u>33</u> Kigali, le <u>14</u> <u>8</u> <u>719</u> <u>33</u> Li Gestiannaire des Crédits GISAGARA A.